

**100%  
VIGILANT**



## « Vision Zéro » Montréal

Rencontre d'information technique

Le 14 septembre 2016

Direction des transports

Service des infrastructures, de la voirie et des transports

**100%  
VIGILANT**

## Qu'est-ce que la « Vision Zéro » ?

- Suède 1997 - Résolution pour changer la politique nationale en matière de sécurité routière

**L'adhésion à la « Vision Zéro » signifie que nous n'acceptons pas que des personnes meurent ou soient gravement blessées sur nos routes**

Quatre principes fondamentaux :

1. **Éthique** : *La vie humaine est prioritaire - encore plus que la mobilité*
2. **Responsabilité** : *Les concepteurs, gestionnaires et usagers partagent la responsabilité*
3. **Sécurité** : *Les systèmes de transport doivent tenir compte de la faillibilité des humains - principe du « système qui pardonne »*
4. **Changement** : *Les concepteurs, gestionnaires et usagers doivent accepter le changement de paradigme*



**100%  
VIGILANT**



## Les diverses composantes assurant un engagement fort

[VisionZeroNetwork.org](http://VisionZeroNetwork.org)

- Engagement fort, officiel et public du politique
- Leadership multidisciplinaire
- Stratégie - Plan d'actions – Objectifs - Cibles
- Équité entre usagers
- Coopération et collaboration
- Approche système
- Actions appuyées sur des données
- Engagement de la communauté (implication citoyenne)
- Transparence

**100%  
VIGILANT**

## Contexte montréalais

### Plan de transport 2008



Pour faire de Montréal un endroit où il est possible de se déplacer en toute sécurité, où les comportements délinquants ne sont pas tolérés, Montréal interviendra davantage pour réduire de 40 % le nombre d'accidents (corporels) au cours des dix prochaines années, le premier pas d'une « Vision Zéro » accident.

*Extrait : Plan de transport 2008, page 150*

Série de mesures sous l'égide des **3E\*** mise en œuvre grâce à la collaboration et la concertation de plusieurs partenaires :

- Ingénierie – aménagement, technologies, véhicules
- Éducation et sensibilisation
- Application et changement de la réglementation

\* Traduit de l'anglais : *Engineering – Education - Enforcement*



**100%  
VIGILANT**



## Des responsabilités partagées

### Ville centre

#### Réseau artériel

- Maintien des actifs de voirie
- Projets de réaménagement
- Photos radars
- Bureau de la sécurité des déplacements

#### Réseau artériel et local

- Feux de circulation
- Ponts et tunnels

### Partenaires internes

- SPVM
- Villes reconstituées
- STM

### Usagers

- Piétons
- Cyclistes
- Conducteurs

### Arrondissements

#### Réseau artériel et local

- Traitement des requêtes de citoyens
- Signalisation et marquage
- Sécurité aux abords des écoles
- Plans locaux de déplacements
- Plan de camionnage
- Règlementation de la vitesse

#### Réseau local

- Mesures d'apaisement

### Partenaires externes

- Gouvernement du Québec
- Gouvernement du Canada
- Vélo Québec
- Association du camionnage
- Commissions scolaires
- Associations et Universités

**100%  
VIGILANT**

## De nombreuses initiatives

### Bureau de la sécurité des déplacements

*Mandat : Assurer un rôle de coordination et de leadership*

1. Maintenir à jour la BD sur les accidents et alimenter les arrondissements
2. Projet-pilote de photos radars (phases I et II)
3. Coordination de l'implantation du 40 km/h
4. Consultation publique sur la traversée de la rue (13 recommandations)
5. Table de concertation en sécurité routière des 19 arrondissements
6. Campagne de sensibilisation « 100% vigilant »

### Autres mesures mises en place par le SIVT

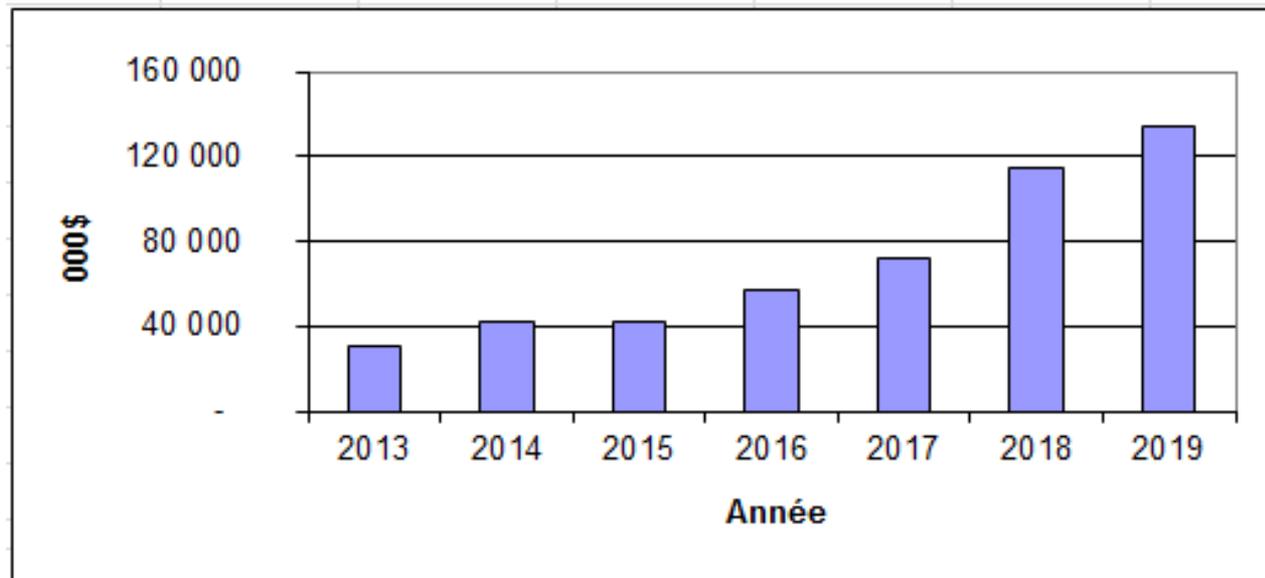
1. Nouvelles normes d'aménagement des rues (*saillies, trottoirs, plaques podotactiles*)
2. Réaménagement et sécurisation de 194 intersections (*2014 et 2015*)
3. Réaménagement majeur de 25 km de rues artérielles (*2014 et 2015*)
4. Mise aux normes de 1 200 feux de circulation (*feux piétons, feux sonores, maintien du VDFR, avancés flèche tout droit, tout rouge intégral de 2 secondes, CGMU*)
5. 164 km de voies cyclables implantées (*depuis 2013*)
6. Sécurisation de 133 passages inférieurs (*2014-2017*)
7. Mise en place du programme de rues piétonnes et partagées (*depuis 2015*)
8. Positionnement de la Ville en faveur de nouvelles mesures réglementaires (*CSR*)



**100%  
VIGILANT**

## Des investissements importants

*Évolution des investissements annuels dans le réseau artériel afin d'améliorer la géométrie des rues, la sécurité et le confort des usagers*



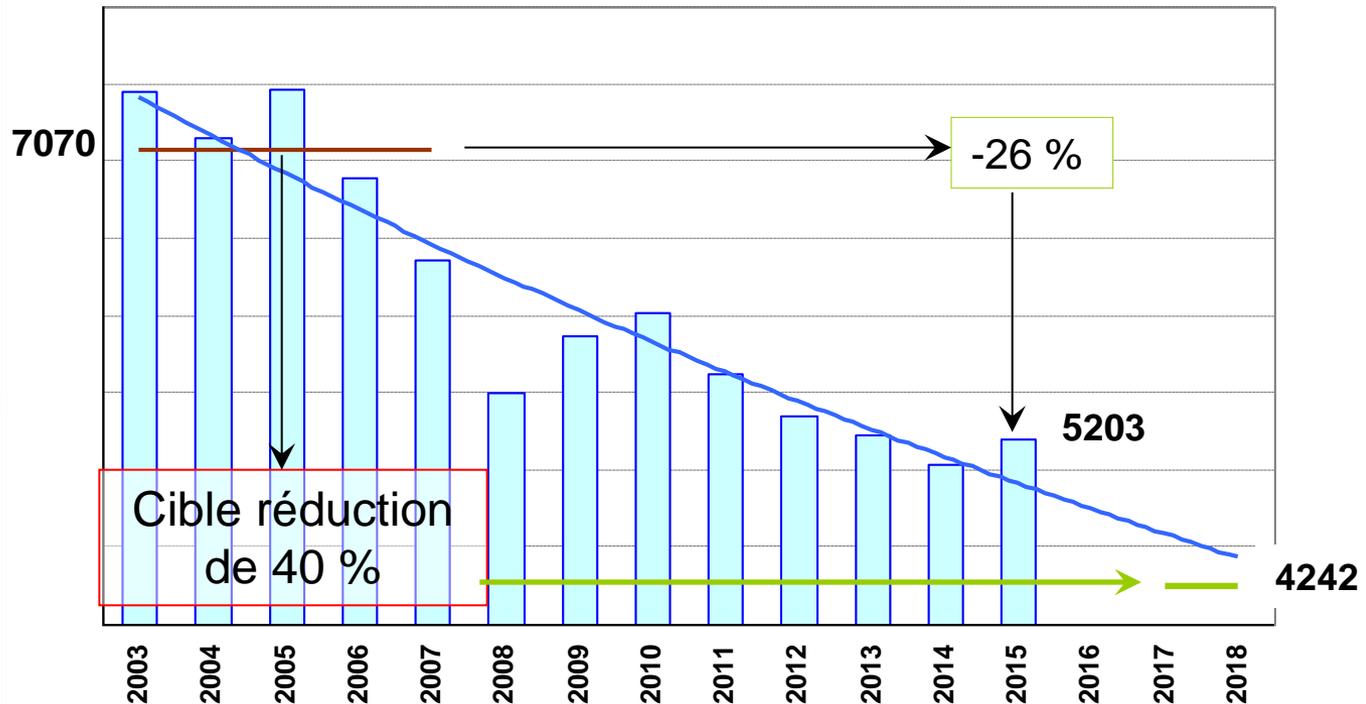
*Inclut : Programme de sécurisation et de réaménagement géométrique, Mise aux normes des feux, Sécurisation des passages inférieurs, Apaisement de la circulation, Réseau cyclable, Mise à niveau de l'éclairage des rues et autres projets de réaménagement des rues*



**100%  
VIGILANT**

## Des résultats probants

*Évolution des accidents corporels (mortels, blessés graves, blessés légers)*



Données SPVM, agglomération Montréal



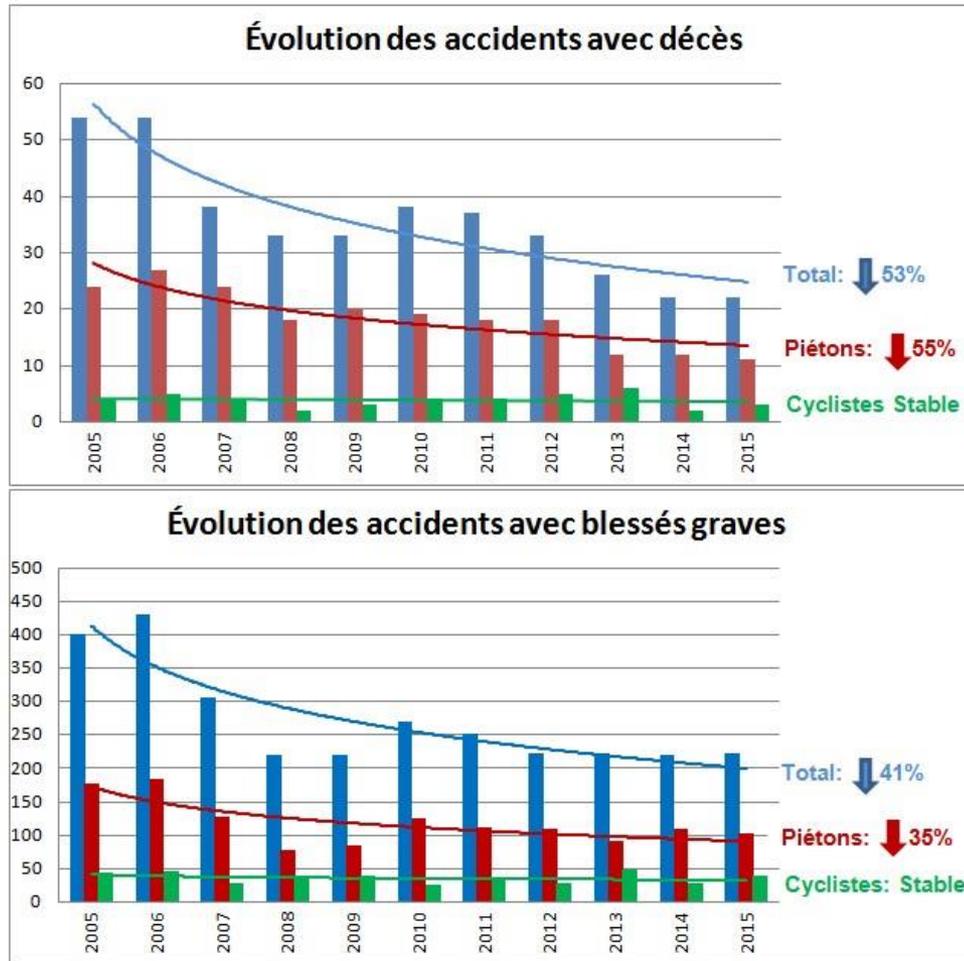
**100%  
VIGILANT**



Montréal 



## Des résultats probants



### Évolution de la mobilité entre 2003 et 2013 (enquêtes O-D)

- Population : + 4 %  
(Île de Montréal)
- Parc automobile : + 12,5 %
- Mobilité auto (pt AM) : + 14 %
- Mobilité auto (24 h) : + 5 %
- Mobilité marche (24 h) : + 21 %
- Mobilité vélo (24 h) : + 100 %  
(58 000 à 116 000 / jour)

% de variation basé sur la moyenne référence des années 2003 à 2007 et de l'année 2015

Données SPVM, agglomération Montréal

**100%  
VIGILANT**

## Des constats



- Les mesures mises en place dans la foulée du Plan de transport ont permis de **réduire les accidents corporels de 26 %** en 8 ans
- La part modale lié aux transports actifs n'a cessé d'augmenter aux cours des dernières années amenant **une cohabitation toujours plus grande** entre les divers usagers du réseau routier



- L'approche conventionnelle ayant atteint ses limites **un nouvel élan est nécessaire**

- L'engagement pour de **nouvelles pratiques et une Vision Zéro décès & blessures graves** est souhaitable



**100%  
VIGILANT**



## Pour un engagement plus intense

Vers un changement de paradigme

### 1. Adhésion à la « Vision Zéro » Accident

- Leadership de la Ville pour créer un « Réseau canadien des villes pour une Vision Zéro Accident » à l'image du Vision Zero Network américain
- Création d'un site web – Publication annuelle des sites accidentogènes
- Engagement à traiter à la Table des maires
- Renforcement du Bureau de la sécurité des déplacements

**100%  
VIGILANT**

## Pour un engagement plus intense

Des actions transversales couvrant l'ensemble du territoire

### 2. Mandat sur la cohabitation entre les véhicules lourds et les usagers vulnérables en milieu urbain adressé à la Commission sur les transports et les travaux publics & à la Commission sur le développement économique et urbain et l'habitation

- Révision du Plan de camionnage : rues permises, heures et zones de livraison
- Gabarit des camions : réglementation du gabarit autorisé, camions de déneigement
- Nouveaux systèmes de sécurité embarqués : caméras avertisseurs
- Problématique mouvements de virages versus usagers vulnérables
- Transport des matières dangereuses

### 3. Nouvelle campagne de sensibilisation pour 2017 axée sur la responsabilité partagée

- Réalisation d'un sondage sur la perception et la volonté des montréalais



**100%  
VIGILANT**



## Pour un engagement plus intense

Des actions transversales couvrant l'ensemble du territoire (suite)

### 4. Déploiement de la limite de vitesse à 30 km/h dans les quartiers résidentiels et devant les écoles du réseau artériel en accord avec la nouvelle Politique de l'enfant (1<sup>er</sup> axe d'intervention)

- Mise en place d'un encadrement visant un déploiement harmonisé de cette mesure et de la signalisation à mettre en place
- Mise en place du 40 km/h dans certaines rues artérielles

### 5. Réalisation d'un projet-pilote d'Arrêts toutes directions

- Élaboration de nouvelles normes de justification de panneaux d'arrêts toutes directions adaptées au milieu fortement urbanisé

**100%  
VIGILANT**

## Pour un engagement plus intense

Des mesures ciblées pour des endroits problématiques

### 6. Des interventions à court terme pour la sécurité et la convivialité de tous les usagers

En 2016-17

- 3 nouveaux appareils de contrôles automatisés portant le total à 8 pour Montréal assurant ainsi un contrôle de la vitesse dans 7 grandes artères et dans 4 zones d'écoles
- 76 intersections munies de nouveaux feux de piétons à décompte numérique (depuis janvier 2016)
- 67 intersections réaménagées et sécurisées
- 57 passages inférieurs bénéficiant de mesures de sécurité additionnelles

### 7. Des secteurs repensés dans le cadre de grands projets urbains

En 2016-20

- Berri / Cherrier – Reconstruction du viaduc Berri
- Côte-Sainte-Catherine / Avenue du Parc / Mont-Royal – Voie de ceinture Mont-Royal
- Côte-des-Neiges / Remembrance – Voie de ceinture du Mont-Royal
- Robert-Bourassa / de la Gauchetière – Bonaventure-Phase 2
- Saint-Denis / René-Lévesque – Secteur du CHUM
- Jean-Talon / Hutcheson – PDUES Abords du site Outremont
- Atwater / Notre-Dame – Secteur Pôle Lionel-Groulx-Atwater



**100%  
VIGILANT**

## Pour un engagement plus intense

Des mesures ciblées pour des endroits problématiques (suite)

### 8. À chaque année, analyse et interventions ciblées aux 10 intersections les plus accidentogènes \*

Pour 2016-17

- Crémazie Ouest / Saint-Laurent
- Mont-Royal / Saint-Denis
- Jarry / Lacordaire
- Jean-Talon / Provencher
- Galeries d'Anjou / Saint-Zotique
- Parc / Saint-Viateur
- de Maisonneuve / Berri
- de la Montagne / Saint-Jacques
- Dickson / Sherbrooke
- Henri-Bourassa / Christophe-Colomb

- Top 10 des intersections les plus accidentées – mortels et blessés graves – pour lesquelles aucun projet de mise à niveau de l'infrastructure n'est prévu à court terme



**100%  
VIGILANT**

## Pour un engagement plus intense

Des mesures ciblées pour les cyclistes

### 9. Élaboration d'un plan vélo axé sur la sécurité des cyclistes

- **Sécurité accrue des cyclistes aux intersections**
  - Mise sur pied du programme « Vélo cent sas »
  - Installation de feux de priorité pour vélos à certaines intersections
  - Aménagement d'entrecroisements vélos
- **Sécurité accrue des cyclistes en tronçons**
  - Mise sur pied du programme contre l'emportierage
  - Aménagement de nouvelles bandes cyclables protégées
  - Voies réservées multimodes : Bus-Vélo-Taxi
  - Poursuite de la sécurisation permanente des passages inférieurs
  - Aménagement de Vélorues
- **Sécurisation des déplacements à vélos l'hiver**
  - Programme de conversion du réseau cyclable en un réseau « 4 saisons »
  - Conception « 4 saisons » de tous les nouveaux aménagements cyclables
  - Amélioration continue des techniques de déneigement et de déglçage
  - Montréal ville hôte du congrès international sur le vélo l'hiver en 2017
- **Positionnement de la Ville en faveur de nouvelles mesures réglementaires (CSR)**
  - Introduction du principe de prudence

